**Innovations pédagogiques**

**Modalité de soutien dans le cadre du référentiel national des équivalences horaires**

*(Validation du Conseil d’Administration Restreint du 23 septembre 2015)*

Dans le cadre du ***Plan Global de Soutien à la Pédagogie***, l’INSA déploie une politique incitative à la conception d’innovations pédagogiques dans le cadre du référentiel national des équivalences horaires. Sont principalement ciblés : les apprentissages actifs, le montage de formations pluridisciplinaires, la réalisation de formation à distance (capsules vidéo, MOOC, SPOOC, soutien à la remédiation et à l’auto-formation…) et les enseignements en anglais.

La demande de soutien à une innovation pédagogique (fiche ci-après) est examinée par l’équipe du Centre d’Innovation et Ingénierie Pédagogique (C2IP) qui se réunit deux fois par mois. Si besoin, l’équipe du C2IP reçoit l’enseignant ou l’enseignant-chercheur, porteur du projet pour clarifier la demande. La fiche ECTS est jointe à la demande.

L’équipe du C2IP analyse le projet pédagogique, l’avis du directeur de département ou de centre concerné et propose un nombre d’heures de charge de service, ces heures pouvant être réparties entre différents concepteurs (enseignants titulaires).

Le nombre d’heures attribuées dépend de la complexité du projet (nombre de crédits ECTS, effectif étudiants, type de dispositif…) et de son caractère chronophage. Il peut aller jusqu’au nombre d’heures en présentiel, et éventuellement plus, sur un soutien pluriannuel.

Un accompagnement par un conseiller pédagogique pour la conception et/ou la coordination de tels dispositifs d’enseignement est également proposé.

En acceptant ce type de valorisation, le porteur de la demande s’engage à produire une présentation de l’enseignement réalisé et de l’innovation mise en place, par exemple lors d’une journée consacrée à la pédagogie.

Le C2IP rend compte brièvement à chaque Conseil des Etudes, des demandes de soutien déposées et des équivalences horaires proposées.

La fiche de demande est transmise au secrétariat de la direction des études :

[dir-etudes@insa-toulouse.fr](mailto:dir-etudes@insa-toulouse.fr)

*Pour plus de renseignements :*

*c2ip@insa-toulouse.fr*

*Site des enseignants :* [*http://enseignants.insa-toulouse.fr*](http://enseignants.insa-toulouse.fr)

**Fiche de demande de soutien à la mise en place**

**d’innovations pédagogiques**

* Nom de l’enseignement et code APOGEE :
* Nombre de crédits ECTS :
* Date de démarrage prévu (semestre) :
* Enseignant responsable :
* Nombre d’enseignants impliqués (concepteur, tuteur, …) :
* Nombre d’étudiants qui vont suivre cet enseignement :
* Type d’innovation pédagogique :

□ Formation en ligne

***Nombre d’heures d’enseignement qui passent à distance (asynchrone) :***

□ Dispositif d’apprentissage actif

□ Enseignement pluridisciplinaire

□ Enseignement scientifique en anglais

* Détailler le principe du dispositif
* Nombre d’heures de charge de service demandé

(*Ce nombre doit correspondre aux heures supplémentaires à investir pour la conception et/ou la coordination, par rapport à un enseignement traditionnel)*

* Avis argumenté du directeur de département / centre

Date de la demande :